

Postulat : Apprendre aux enfants à manger sainement dès le plus jeune âge est une nécessité !

Préambule

A la lecture du rapport de gestion 2020, nous apprenons que la Commune de Lutry va réfléchir à un plan global de prise en charge des élèves sur le temps de midi. Dans le programme de législature 2021-2026, il est envisagé d'augmenter la capacité d'accueil et la qualité de prise en charge des enfants dans le parascolaire (cantines, UAPE) et de développer l'offre extrascolaire.

La Municipalité y définit un cadre d'actions dans un souci permanent d'amélioration de la qualité de vie des habitants, en développant Lutry de manière maîtrisée et durable. Nous voudrions soutenir ces intentions en mettant l'accent sur l'éducation culinaire.

Face à une incidence croissante de l'obésité chez nos enfants, il nous semble important de soutenir la transmission des connaissances et des bonnes pratiques culinaires pour une alimentation saine.

Développement des infrastructures et de la culture culinaire locale

La Commune de Lutry va très certainement pouvoir se doter d'un nouveau collège et devoir évaluer l'intégration de locaux parascolaires. Cette opportunité est l'occasion de réfléchir à l'éducation culinaire de nos chères têtes blondes.

Nous avons la chance de vivre dans un pays, dans une région où les traditions et les valeurs culinaires sont abondantes. Pour garder vivant ce pan de culture et ce vecteur important de lien social, la sensibilisation des jeunes à l'importance de l'alimentation par l'apprentissage de la cuisine semble donc une nécessité.

Des ateliers de cuisine permettraient aux élèves de se retrouver dans un contexte différent et motivant. Ils apprennent à travailler ensemble, sans la pression des notes et voient l'école et l'apprentissage sous un autre angle. De manière générale, les ateliers incitent les jeunes à cuisiner chez eux. C'est aussi l'occasion de promouvoir une alimentation durable privilégiant les circuits courts, si importants pour le vivre ensemble à Lutry dans l'avenir.

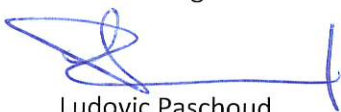
Il existe sur le territoire communal et dans des bâtiments appartenant à la commune plusieurs cuisines équipées de matériel professionnel qui permettraient sans aucun doute de confectionner les quelques 200 repas quotidiens servis dans nos cantines scolaires. Actuellement sous-utilisées, ces infrastructures pourraient être mises à profit de manière intéressante tout en favorisant le tissu social et économique local.

Conclusions

Je demande donc par voie de postulat à la Municipalité :

- D'étudier l'opportunité d'améliorer ou de doter la Commune de cuisines scolaires adaptées à l'enseignement afin de pouvoir organiser des ateliers culinaires dans le cadre de l'accueil parascolaire.
- Dans le cadre des cantines scolaires, d'étudier l'opportunité de proposer des repas confectionnés sur le territoire communal avec des produits locaux.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous prie de réserver un bon accueil à ce postulat et vous propose de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport. Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.



Ludovic Paschoud

Lutry le 9 mai 2022